



Avis d'Appel Public à la Concurrence **Recyclage agricole des boues de la station d'épuration : Études préalables**

Marché de services – Procédure adaptée

Section I : Pouvoir adjudicateur

Commune d'Audun-le-Roman
7A, Place du Général de Gaulle
54560 AUDUN-LE-ROMAN

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Renseignement concernant le volet administratif et le volet technique du marché.

Monsieur Philippe MORANT : urbanisme.audun-le-roman@orange.fr

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :

- Plateforme dématérialisée : <https://www.xmarches.fr/> – Référence du marché AUDUN008

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

- Par voie postale : Commune d'Audun-le-Roman
7A, Place du Général de Gaulle
54560 AUDUN-LE-ROMAN
- Par voie dématérialisée : <https://www.xmarches.fr/> – Vérifier préalablement que votre navigateur dispose de toutes les fonctionnalités permettant le dépôt de votre pli.

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

Recyclage agricole des boues de la station d'épuration : études préalables.

Catégorie de services :

Code CPV : 1241000-9 – Études de faisabilité, service de conseil, analyse ;

Code CPV : 71335000-5 – Études techniques ;

Code CPV : 90420000-7 – Services de traitement des eaux usées.

Code CPV : 90513900-5 – Services d'évacuation des boues ;

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services :

Territoire de la commune d'Audun-le-Roman

Code NUTS FR411

II.1.3) Information sur le marché public :

L'avis concerne la mise en place d'une procédure adaptée inf. 221.000 €

II.1.4) Information sur le marché:

Le présent marché est traité, en raison de la nature des prestations, à prix global et forfaitaire.

Durée :

Le marché est ferme sur une durée de 2 ans ;

Il s'exécutera à compter de sa notification. Il n'est pas renouvelable.

Les variantes ne sont pas autorisées.

II.1.5) Description succincte du marché :

Le marché est organisé pour recruter un bureau d'étude qui sera chargé d'effectuer une étude de faisabilité qui permettra d'identifier les facteurs qui, au niveau des caractéristiques de la station ou du milieu environnant, peuvent faire obstacle ou freiner la mise en place d'un plan de recyclage agricole des boues d'épuration. Cette étude préliminaire doit permettre de statuer quant à la valorisation agricole des boues d'épuration et de proposer des solutions adaptées soit pour favoriser ce mode de recyclage soit pour envisager des filières alternatives si le recyclage agricole ne peut être envisagé... En cas de conclusions positives, le titulaire du marché devra élaborer et formaliser un plan d'épandage associant la commune et les exploitants agricoles. Un dossier de déclaration sera pour ce faire remis à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle aux fins d'instruction.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1.1) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché conjoint ou solidaire.

Section IV : CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous

Après vérification des pièces transmises à l'appui de l'offre, la collectivité engagera des négociations avec les opérateurs économiques agréés qui pourront porter sur tous les aspects du marché.

Après négociations éventuelles, l'attribution du marché sera effectuée selon les critères pondérés de jugement des offres suivants :

- ✓ Valeur technique : 50 % (jugée au vu du cadre de réponse et du mémoire technique)
- ✓ Prix des prestations : 50 %

Limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 1^{er} juillet 2018 à 17 heures.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Le délai minimum de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Conditions de remise des plis :

Les candidats pourront choisir l'une des trois procédures suivantes, selon les précisions portées au règlement de la consultation :

- A) par voie électronique uniquement ;
- B) par courrier uniquement (sur support papier ou support physique électronique);
- C) par voie électronique et par courrier ; dans ce cas la transmission par courrier est la copie de sauvegarde de la transmission par voie électronique.

Date d'envoi du présent avis au : **2 mai 2018**

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy :
Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Érignac

54038 NANCY Cedex

Tél. : 03.83.34.25.65. (**Mme Thérèse HERRY, secrétariat**)

Fax : 03.83.34.22.24.

Courriel : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Les contestations qui s'éleveraient entre les cocontractants et le pouvoir adjudicateur, au sujet des dispositions du présent contrat, seront soumises au Tribunal Administratif dans le ressort duquel la commune d'Audun-le-Roman est située, à savoir le Tribunal Administratif de Nancy.